

Chronique Roubaissienne

BUREAU : 39, Rue Pauvree, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 322 — TELEPHONE

Dans le Textile

REUNION DE FABRIQUE

Les ouvriers de l'Appareil Albert Denis, rue Comaille, se réuniront aujourd'hui jeudi, à la sortie de l'usine, estaminet « Au Mogador », rue Archimède.
Ordre du jour très important.
Un délégué du syndicat assistera à la réunion et y prendra la parole.

Une réunion du syndicat du bâtiment

À la suite de la réunion qui eut lieu lundi soir à la Bourse du Travail, l'ordre du jour suivant a été voté à l'unanimité :
« Les ouvriers du Bâtiment, réunis en assemblée générale le 26 décembre, à cinq heures du soir, à la Bourse du Travail, après avoir entendu les citoyens Wastier, délégué de l'Union centrale Belge du Bâtiment, et Rousselot, délégué de la Fédération nationale du Bâtiment de France,
« Décident de faire le plus de propagande possible près des ouvriers Belges non organisés et irréguliers en France, pour les faire adhérer à se syndiquer dans les sections de l'Union centrale Belge.
« Au sujet de la condamnation à mort de tamarade Durand, secrétaire du syndicat des charbonniers du Havre, déclarent être prêts à faire leur devoir.
« Sindiquent des décisions de jurisprudence qui veulent établir le délit de complicité morale au moyen de laquelle la classe bourgeoise espère abattre le syndicalisme en frappant à la tête les organisations.
« Décident d'agir par tous les moyens possibles pour obtenir la liberté de l'innocent ;
« Lèvent la séance aux cris de : « Vive le Syndicat ! Vive l'Internationale Ouvrière ! »

Les écumeurs de voitures

Jean Naginet, marchand de café, à Marquette-Barœul, était venu faire un petit tour à Roubaix pour voir quelques clients et les servir. Dans la maison de la rue du Tonnoy, des malfaiteurs en ont profité pour enlever de sa voiture huit paquets de café torréfié pesant chacun deux kilos.
D'autre part, mardi vers 5 heures et demie du soir, Jean Willemin, camionneur chez Deleobis et Walbaum se rendait à la gare de Roubaix conduisant une voiture chargée de balles de laine peignée.
Arrivé rue de l'Ouest, il aperçut en se retournant, un demi-douzaine d'individus occupés à couper l'enveloppe de l'une des balles.
Ils avaient déjà enlevé quatre bobines de laine lorsque le conducteur vint mettre fin à leur opération.
Bien entendu, les bandits ne demandèrent pas leur reste. Ils s'enfuirent vers la place de la Patrie.
Accompagné de plusieurs personnes attirées par ses cris, Jean Willemin se mit à la poursuite de ses voleurs qui se jetèrent dans la rue de Lorraine, serrés de près par les poursuivants.
L'un d'eux allait être rejoint, il n'y avait pour ainsi dire plus qu'à tendre les mains pour le rattraper.
Le bandit n'eut pas un moment d'hésitation. D'un geste rapide, il tira de sa poche un révolver, le braqua sur Willemin et tira.
La détonation fit l'effet d'une douche glacée sur l'ardeur des poursuivants qui s'arrêtèrent net, puis rebrousèrent chemin, tandis que les voleurs disparaissaient dans la nuit.
Aucun d'eux n'a pu être reconnu.

TOMBE D'UN CAMION

Un accident assez grave est arrivé dans la brasserie « La Confiance » rue Ma Campegne.
Florent Huyghe, âgé de 33 ans, garçon d'écurie, demeurant rue du Tilleul. Ayant glissé et descendant d'un camion il est tombé et s'est foulé le tibia droit.

DANS LA TRANCHEE

Emile Laire, âgé de 44 ans, terrassier demeurant à Hollebecq, a fait une chute dans une tranchée, place Faidherbe. Il est fortement contusionné le thorax.
D'autre part, Alexis Debrauer âgé de 16 ans, aide-peigneur, demeurant rue de la Bouillerie, à Wattrelos, a reçu un coup de pelle sur l'œil gauche en nettoyant une tranchée rue d'Alsace.
Il en est résulté une forte contusion de l'arête sourcilère gauche.

NE MANQUEZ PAS LA MARCHE

Dans la savonnerie Eugène Carrez, 318, rue de Lannoy, Pierre Poteau, âgé de 30 ans, journalier demeurant à Escalaines, a glissé sur les escaliers et est tombé dans une cave où contusionnant fortement le genou gauche.

LES SUITES D'UNE GLISSADE

François Gheyens, âgé de 50 ans, menuisier, demeurant à Mouscron, travaillait pour le compte de M. Houvion frères, entrepreneurs rue du Tonnoy, dans la construction d'un bâtiment.
En enfilant un chassis avec des planches, il a glissé sur l'appui en pierre et est tombé d'une hauteur de deux mètres environ.
Il en est résulté une contusion thoracique de la région antérieure gauche au niveau des fausses côtes avec plaie superficielle par frottement.

L'EXCELLENT EPOUX

Procès-verbal a été dressé à Auguste Vanjaebost, âgé de 34 ans, rejointoyeur demeurant rue de la Balance, 110, pour coups et blessures à son épouse.

ENLEVEMENT D'UNE MONTRE

En arrivant chez Florimond Watel, rue du Moulin, où il travaillait, Gustave Barbiere avait pendu au porte-manteau un gilet contenant dans l'une de ses poches un montre en argent et sa chaîne. Quand il vint pour reprendre ses vêtements, il trouva bien le gilet mais venif de la montre et la chaîne.
Il a porté plainte au commissariat du 58 arrondissement.

VOYAGEUR POUR BEAUVAUX

Un agent de sûreté a arrêté Grande-Place, le nommé Maurice Dhennin, né à Haubourdin, le 27 décembre 1884, charpentier, sans domicile fixe.
Cet homme était l'objet d'un mandat d'arrêt délivré le 20 septembre 1910, par M. Marsier, juge d'instruction à Pontoise, sous l'inculpation de coups et blessures volontaires.
Il a été déferé au Parquet.

VOL D'UNE BACHE

Mme Deslepaup-Debonne, marchande, demeurant rue Saint-Louis, cour Scrépel, a déclaré à M. Pagès, commissaire de police du 5me arrondissement, avoir été victime d'un vol au marché, boulevard Gambette,

Un malfaiteur lui a dérobé une bache servant à couvrir sa boutique.

Une enquête est ouverte.

DEUX BLESSES A L'HOPITAL

Deux blessés ont été admis, mercredi, à l'hôpital de la Fraternité.
Louis Vanneste, 20 ans, rattacheur, domicilié actuellement rue de la Paix, 70, a fait une chute en procédant au démantèlement de son mobilier.
Il en est résulté une forte contusion du cou-de-pied droit.
D'autre part, Carlos Bélin, 61 ans, tisserand, demeurant rue des Longues-Haies, cour Legros, 2, a fait une chute en glissant sur les mauvais pavés.
Le docteur qui l'a fait admettre à l'hôpital a relevé des contusions au thorax qui nécessiteront un repos de plusieurs semaines.

LA GUERRE AUX TOUTOUS

Le service de la fourrière a capturé quatre chiens et dressé quatre conventions dans la journée de mardi.

Un malade se pend

François Tourneime, âgé de 70 ans, sans profession, malade depuis longtemps d'un accès périodique de délire, a été découvert par un passant dans la maison de son fils, 43 rue de la Paix.
M. Pagès, procureur, est venu faire les constatations d'usage et un médecin a été appelé pour constater la mort.

EXPOSITION INTERNATIONALE DU NORD DE LA FRANCE

Les 2 et 3 Expositions universelles de Paris 1889 et 1892

À l'Exposition de 1889, au Trocadéro, un plus de quatre mille exposants ont exposé leurs produits et leurs œuvres. Les exposants de 1892, au Grand Palais, ont exposé leurs produits et leurs œuvres. Les exposants de 1889, au Trocadéro, ont exposé leurs produits et leurs œuvres. Les exposants de 1892, au Grand Palais, ont exposé leurs produits et leurs œuvres.

RENTES OUVRIERES.

Paul Pollet, 20 ans, raboteur à l'usine américaine des machines agricoles, s'est blessé au genou droit en déchargeant un wagonnet.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL.

Le Conseil municipal s'est réuni hier soir à 8 heures 1/2 à 9 heures, le quorum n'étant pas atteint. Le conseil a été présidé par M. Dron.

WATTRELOS

Vol de deux sacs de farine. M. Dron, maire de Wattrelos, a été avisé par un particulier qu'il avait été volé de deux sacs de farine par un individu qui se faisait passer pour un employé de la mairie.

WASQUEHAL

RENTES DES TRAVAILLEURS. — V. J. âgé de 25 ans, employé à la mairie de Wasquehal, a été volé de 10 francs par un individu qui se faisait passer pour un employé de la mairie.

ETAT CIVIL DE WASQUEHAL.

Mariage. — Louis Looz, rue du Tonnoy, et Henri Deslepaup, rue de la Balance.

LANNOY

TOMBE DE SON METIER. — Hen. Faucher, 39 ans, tisserand chez Paré et fils, qui est tombé de son métier, subissant une incapacité de travail de 12 jours.

POUCE ECRASE.

Le pouce droit d'un ouvrier a été écrasé par un coup de marteau. L'incapacité de travail sera de deux semaines.

UNE PLAINTE.

Une plainte a été déposée par Feutry de Civron, contre le nommé Delecourt pour bris de clôture.

ETAT-CIVIL D'HEM.

Naissance. — Georges Desmullier, Petit-Lannoy.

RENTES OUVRIERES.

Le pied droit d'un ouvrier a été blessé par un coup de marteau. L'incapacité de travail sera de deux semaines.

Je ne fume que le NIL

On nous communique la note suivante : La réunion générale de la Société le Tir National a eu lieu au stand des tirailleurs, le dimanche 27 décembre, à 10 heures.

des pupilles, Jules Parent; commissaire d'habillement, Théophile Wardavort; commissaires, Jules Cachelou, Louis Debarge, Léon Homberg, Noël Lequenne, Jules Heyns, Abélard Jellien, Ferdinand Verpelet, Henri Vergin; commissaire de presse, Carlos Roussé.
Adressez la correspondance à M. le président, rue Chanzy, 5.

PREPARATION MILITAIRE

Voici la composition du comité pour 1911 :
Président d'honneur, MM. Gustave Watel; président honoraire, Georges Pennel; membre d'honneur, Clément Florin; président, Albert Motte; vice-président, M. Wastier; secrétaire général, Joseph Lestienne; trésorier général, Henri Valère; trésorier adjoint et moniteur-secrétaire, Jules Desvaux; secrétaire adjoint, Alfred Florin; porte-drapeau, Jules Wardavort; instructeur militaire, Georges Dalpore; moniteur, M. Dron.

ETAT CIVIL

de ROUBAIX du 28 décembre 1910
Noces. — Alphonse Delplancq, rue du Tonnoy, et Marie Dron, rue de la Fraternité.
M. Dron, 32 ans, tisserand, a été volé de 10 francs par un individu qui se faisait passer pour un employé de la mairie.

CROIX

AMICALS DE LA RUE KLEBER. — Les amis et anciens élèves de l'école de la rue Kleber ont tenu leur assemblée générale le dimanche 27 décembre, à 10 heures, au local de la rue Kleber. Le comité directeur des 111 membres présents, le Comité directeur des 111 membres présents, le Comité directeur des 111 membres présents.

GAZETTE TOURQUENNOISE

Conseil Municipal
Cette séance devait être presque entièrement consacrée au budget, mais cette étude a été précédée de quelques incidents soulevés par M. Martin et M. Dron.

NOTRE ALMANACH

Vous permettra de passer agréablement vos soirées d'hiver
Il ne coûte que 0.40 centim

LE RECLAMER A NOS VENDEURS ET DEPOSITAIRES.

FRANÇOIS PAR LA POSTE 0 fr. 55 CENT.

CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal s'est réuni hier soir à 8 heures 1/2 à 9 heures, le quorum n'étant pas atteint. Le conseil a été présidé par M. Dron.

WATTRELOS

Vol de deux sacs de farine. M. Dron, maire de Wattrelos, a été avisé par un particulier qu'il avait été volé de deux sacs de farine par un individu qui se faisait passer pour un employé de la mairie.

WASQUEHAL

RENTES DES TRAVAILLEURS. — V. J. âgé de 25 ans, employé à la mairie de Wasquehal, a été volé de 10 francs par un individu qui se faisait passer pour un employé de la mairie.

ETAT CIVIL DE WASQUEHAL.

Mariage. — Louis Looz, rue du Tonnoy, et Henri Deslepaup, rue de la Balance.

LANNOY

TOMBE DE SON METIER. — Hen. Faucher, 39 ans, tisserand chez Paré et fils, qui est tombé de son métier, subissant une incapacité de travail de 12 jours.

POUCE ECRASE.

Le pouce droit d'un ouvrier a été écrasé par un coup de marteau. L'incapacité de travail sera de deux semaines.

UNE PLAINTE.

Une plainte a été déposée par Feutry de Civron, contre le nommé Delecourt pour bris de clôture.

ETAT-CIVIL D'HEM.

Naissance. — Georges Desmullier, Petit-Lannoy.

RENTES OUVRIERES.

Le pied droit d'un ouvrier a été blessé par un coup de marteau. L'incapacité de travail sera de deux semaines.

Je ne fume que le NIL

On nous communique la note suivante : La réunion générale de la Société le Tir National a eu lieu au stand des tirailleurs, le dimanche 27 décembre, à 10 heures.

contusionnée. L'incapacité de travail sera de 20 jours.
Même usure encore, Jeanne Lambert, 19 ans, élève à Leers, est tombée sur la tête du haut d'un escalier de service. On la releva contusionnée par tout le corps et la tête fortement ébranlée. Rien de grave cependant. A moins de complications, 15 jours de repos suffiront pour la compléter guérison.
— Jules Deimette, 26 ans, contremaître à l'usine Delfrennes-Canel, a eu le milieu gauche écrasé entre deux briques d'un moulin. Ses blessures sont à ce point graves que l'incapacité de travail dépassera six semaines.
— Chez Deslepaup-Buisart, Jean-Louis Lagauche, 32 ans, tisserand, a été volé de 10 francs par un individu qui se faisait passer pour un employé de la mairie.

ETAT-CIVIL

de ROUBAIX du 28 décembre 1910
Noces. — Alphonse Delplancq, rue du Tonnoy, et Marie Dron, rue de la Fraternité.
M. Dron, 32 ans, tisserand, a été volé de 10 francs par un individu qui se faisait passer pour un employé de la mairie.

CROIX

AMICALS DE LA RUE KLEBER. — Les amis et anciens élèves de l'école de la rue Kleber ont tenu leur assemblée générale le dimanche 27 décembre, à 10 heures, au local de la rue Kleber. Le comité directeur des 111 membres présents, le Comité directeur des 111 membres présents, le Comité directeur des 111 membres présents.

GAZETTE TOURQUENNOISE

Conseil Municipal
Cette séance devait être presque entièrement consacrée au budget, mais cette étude a été précédée de quelques incidents soulevés par M. Martin et M. Dron.

NOTRE ALMANACH

Vous permettra de passer agréablement vos soirées d'hiver
Il ne coûte que 0.40 centim

LE RECLAMER A NOS VENDEURS ET DEPOSITAIRES.

FRANÇOIS PAR LA POSTE 0 fr. 55 CENT.

CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal s'est réuni hier soir à 8 heures 1/2 à 9 heures, le quorum n'étant pas atteint. Le conseil a été présidé par M. Dron.

WATTRELOS

Vol de deux sacs de farine. M. Dron, maire de Wattrelos, a été avisé par un particulier qu'il avait été volé de deux sacs de farine par un individu qui se faisait passer pour un employé de la mairie.

WASQUEHAL

RENTES DES TRAVAILLEURS. — V. J. âgé de 25 ans, employé à la mairie de Wasquehal, a été volé de 10 francs par un individu qui se faisait passer pour un employé de la mairie.

ETAT CIVIL DE WASQUEHAL.

Mariage. — Louis Looz, rue du Tonnoy, et Henri Deslepaup, rue de la Balance.

LANNOY

TOMBE DE SON METIER. — Hen. Faucher, 39 ans, tisserand chez Paré et fils, qui est tombé de son métier, subissant une incapacité de travail de 12 jours.

POUCE ECRASE.

Le pouce droit d'un ouvrier a été écrasé par un coup de marteau. L'incapacité de travail sera de deux semaines.

UNE PLAINTE.

Une plainte a été déposée par Feutry de Civron, contre le nommé Delecourt pour bris de clôture.

ETAT-CIVIL D'HEM.

Naissance. — Georges Desmullier, Petit-Lannoy.

RENTES OUVRIERES.

Le pied droit d'un ouvrier a été blessé par un coup de marteau. L'incapacité de travail sera de deux semaines.

Je ne fume que le NIL

On nous communique la note suivante : La réunion générale de la Société le Tir National a eu lieu au stand des tirailleurs, le dimanche 27 décembre, à 10 heures.

ETAT-CIVIL

de TOURCOING du 28 décembre 1910
Noces. — Vanhove Clara, rue de Châteaudun, 25. — Reussens Gertrude, rue du Vélodrome, 13. — Leduc Georges, rue de la Paix, 25. — Saffre Robert, rue des Phaléniques, 44.
Décès. — Lacour André, 2 jours, rue de la Croix-Rouge, 10. — Urbain, 78 ans, sans profession, rue d'Avrillé, 3.

LILLE

La police met la main sur une association de bonneteurs

Cinq individus pratiquant le bonneteau, sont arrêtés, ainsi que les relâcher, faute de plaignants et de preuves.
Tout dernièrement, M. Marmonel, commissaire de police du deuxième arrondissement, était avisé que plusieurs individus, pratiquant le « bonneteau », le mercredi, aux dépens des commerçants venus dans notre ville pour leurs affaires, tenaient leurs réunions dans un bar de la place du Concert.

On disait même qu'il y a trois semaines, un cultivateur du Pas-de-Calais avait laissé entre les mains des adroits filous, une somme se montant à trente francs.
« Hier », dit-il, comme on signalait au magistrat la présence à l'endroit habituel des malfaiteurs qui lui avaient été désignés, M. Marmonel décida d'opérer leur arrestation.

Il fit cerner le débit de boissons où ils se trouvaient et y pénétra, ordonna à ses agents d'appréhender quatre individus qui lui paraissaient suspects.
Annéris au poste central, ceux-ci déclarèrent se nommer : Louis V., 32 ans, garçon de café, demeurant rue Broquier, à Bruxelles; Léonard L., 56 ans, voyageur, demeurant à Charleroi; Charles D., 20 ans, journalier, demeurant à Anderlecht; Arnold H., 35 ans, fleur, demeurant à Liège.

Interrogés dans l'après-midi par M. le commissaire central, ces individus n'ont rien dit sur les faits qui leur étaient reprochés.
Comme on ne put découvrir de plaignant contre eux, ils furent relâchés.
Espérons toutefois que la leçon sera comprise, et que nous ne reverrons pas de longtemps à Lille ce genre de bonneteurs.

Un couvreur tombe d'un toit

Il se tue sur le coup
Vers 11 heures, hier matin, un ouvrier couvreur M. Henri Lecointe, 65 ans, demeurant rue de Bapaume, 73, au service de M. Noël, entreprenneur, rue Saint-André, était occupé à réparer la toiture de l'immeuble portant le numéro 23, cour du Beau Bouquet, rue Sainte-Catherine. Le pied gauche posé sur le bord de la gouttière, l'autre pied reposant sur la toiture, l'ouvrier s'éleva et se disposa à prendre un pied de chevron qui lui avançait son apprenti âgé de 15 ans, quand soudain le pied gauche glissa. Le malheureux tournoya sur lui-même puis s'abîma dans la rue, sur le trottoir.

Quant au mort, le relevé qu'on constata qu'il ne donnait plus signe de vie. Appelé en toute hâte, M. le docteur Dhaine ne put que constater la mort de M. Lecointe, dont le crâne était littéralement en bouillie.
Après avoir fait les constatations d'usage, M. Lantier, commissaire du 1er arrondissement a fait transporter le corps du défunt à son domicile, rue de la Balance, où il se trouvait avec tous les ménagements possibles. Mme Lecointe, du malheur qui lui était arrivé, est dans un état de prostration.

Un charretier écrasé

Le marchand boucher de viande chevaline de la rue d'Artois ayant acheté le cheval virté enlever dans la matinée, vers huit heures, pour la conduire à l'Abattoir.
Dans sa course vagabonde, le cheval n'a heureusement occasionné aucun accident de personne.
Quant à la voiture, elle a subi des avaries assez sérieuses.

Le charretier Bourneil (Hochemont), 45 ans, demeurant 20, rue Vallant, au service de M. Delattre, marchand de charbon, rue Vanbaun, passait hier matin, vers huit heures, rue du Marais-d'Orme, conduisant un chariot attelé d'un cheval.
Peu après l'un des chevaux heurta le véhicule, le charretier perdit l'équilibre, tomba, et les roues du chariot lui passèrent sur le corps.
Relévé aussitôt par des passants, le charretier fut transporté à l'hôpital, où il fut admis à l'urgence. Il est contusionné par tout le corps.
Le blessé, qui se plaint de très vives douleurs dans la région du bassin, fut transporté et admis d'urgence à l'hôpital de la Charité.
Son état serait assez grave.

Dunkerque

Ecrasé par son camion

Un affreux accident s'est produit hier rue de Lille.
Un camionneur de la maison Requier, Alfred Godard, était occupé à charger son camion, quand tout à coup il fut écrasé par la police des chemins de fer. Le 25 décembre il prit à Paris un billet pour St-Denis qui lui coûta trente centimes et il resta dans le train jusqu'à midi.
Henri Huxley ne connaît pas un mot de français. Grâce à un interprète, le tribunal apprend qu'il est allé à Paris pour s'engager dans la Légion étrangère.
Huxley est un jeune homme de 25 ans, originaire de Valenciennes, qui a été condamné à un mois de prison avec sursis et 200 francs d'amende.
Clara Huxley, sans domicile fixe, Française de onze kilos d'allures, six jours de prison et 50 francs d'amende.
Maurice Huxley, sans domicile fixe, Français de quinze kilos d'allures, six jours de prison et 50 francs d'amende.
Camille Huxley, sans domicile fixe, Français de quinze kilos d'allures, six jours de prison et 50 francs d'amende.

DE PARIS A LILLE POUR SIX SOUS.

Henri Huxley, sans domicile fixe, Français de quinze kilos d'allures, six jours de prison et 50 francs d'amende.
Clara Huxley, sans domicile fixe, Française de onze kilos d'allures, six jours de prison et 50 francs d'amende.
Maurice Huxley, sans domicile fixe, Français de quinze kilos d'allures, six jours de prison et 50 francs d'amende.
Camille Huxley, sans domicile fixe, Français de quinze kilos d'allures, six jours de prison et 50 francs d'amende.

CAMARINETTE, BROUETTE-MENAGE.

Ce sont les expressions dont s'est servi un avocat pour qualifier Mme Janssens, née Léonie Vandevorder, âgée de 56 ans, et demeurant à Lille, rue de Juliers.
La femme Janssens est poursuivie pour infamies littéraires, on lui réclame 500 francs de dommages-intérêts.
Le plaignant est M. Menoz, entrepreneur. Il accuse Mme Janssens d'avoir dit à sa femme qu'il avait une conduite irrégulière, qu'il se désolait avec une dame G... et que, même, il avait embrassé cette dernière, derrière une porte.
Mme Janssens, aurait par ailleurs répété ces accusations en public et les aurait agrémentées d'épithètes au nom de l'animal cher à Saint-Antoine, jouant le principal rôle. Bien entendu cette histoire a été divulguée en public. De nombreux témoins sont entendus mais ils ne sont pas d'accord le moins du monde.
Mme Janssens est une sainte femme indignement présentée, les autres, c'est une comédie dont la langue est à craindre comme le choléra.
L'avocat de M. Menoz la dépeint sous un jour tout fait différent. Elle ferait mieux de s'occuper de son ménage que d'aller faire des cancanes du matin au soir et de s'efforcer méchamment de brouiller les ménages de ses voisins.
L'avocat de Mme Janssens fait ressortir les multiples contradictions des témoins, et demande l'acquiescement.
Le tribunal, jugeant que la preuve du délit n'avait pas été faite, acquitte la femme Janssens et la renvoie sans peine.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

ORCHIES

Un bébé meurt étouffé par une bille

Un pénible accident vient de mettre la commune en émoi.
Pendant l'absence de sa mère, une fillette de deux ans, Marie Oqueham jouait avec son petit frère Henri, un bébé de 6 mois.
La fillette qui avait en main une bille la passa à son frère qui la voulut pour s'amuser. Soudain, le pauvre petit la porta à la bouche et l'avalait. Il ne tardait pas à être étouffé.
On juge de la douleur de la mère quand elle revint à la maison. Des voisins attirés par les cris de la fillette s'étaient empressés de porter secours au pauvre enfant, mais tous les soins furent inutiles. Le bébé avait déjà succombé.
La douleur des parents est navrante.

LAUWIN-PLANQUE

ARRESTATION. — Marie Fournier, femme Duchêne, 55 ans, a été arrêtée par la brigade mobile de Lille, accusée d'avoir volé, par un train, à Somain, un réticule enlevé par un cultivateur d'Annoy. Mme Lecolme. Elle proteste de son innocence.

PAS-DE-CALAIS

DIVION

Grave accident de mine

DEUX OUVRIERS BLESSES PAR CHUTE DE PIERRES
Les ouvriers mineurs Placide Guillemin, âgé de 35 ans, demeurant cité 18, 65, à Divion et Philippe Mortoux, âgé de 23 ans, demeurant également à Divion, travaillaient dans une taille de la fosse numéro 5, lorsqu'un énorme caillou de plus d'un mètre de longueur et sur 50 centimètres d'épaisseur se détacha du terrain et atteignit la hanche Mortoux.
Aux cris qui poussés son camarade se précipita à son secours. Au même instant, une pierre plus énorme encore tomba et le bord vint briser la jambe droite de Guillemin.
L'ouvrier Mortoux n'avait reçu à la hanche qu'une contusion sans gravité.

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 29 décembre 1910

L'audience d'hier a été exclusivement consacrée aux fraudeurs. C'est vraiment un monde curieux que celui-là; originaires, ils nous arrivent de tous les coins de la France. Leur « métier » est lucratif, il est dangereux et ils n'ont pas une grande place. C'est pour ces